



## TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 23 octobre 2019

**SÉCURITÉ FERROVIAIRE****LA SÉCURITÉ N'A PAS DE PRIX !**

**Mercredi 16 octobre 2019, les ADC et ASCT de la Région Champagne-Ardenne ont fait valoir leur droit de retrait après un accident sur leur Région entre un TER et un camion. Problème de fiabilité du matériel roulant, problèmes provoqués par l'absence d'un contrôleur à bord du train, l'accident met en lumière ce que nous dénonçons depuis longtemps : la fragilisation de la sécurité.**

**Cette colère résonne dès le lendemain dans tout le pays et la CGT coordonne les droits de retrait qui se posent très rapidement, y compris dans des gares ou des chantiers fret !**

Jeudi matin, une alerte sociale est posée à la Direction nationale par la CGT qui demande à être reçue dès l'après-midi. L'organisation issue de la réforme de 2014 a fait disparaître les directions métiers, comme celle de la Traction qui n'est plus qu'une coquille vide sans pouvoir.

L'organisation, issue de la réforme de 2018, segmente le pouvoir entre les futures SA et les activités. Résultat : personne ne prend réellement la mesure de la gravité de la situation. La coordination des différents dirigeants sur une position commune concernant un sujet transverse est particulièrement ardue. C'est la première leçon à tirer de la gestion de la situation : l'organisation actuelle de l'entreprise, calée sur les marchés, est inopérante sur la gestion commune de la production et des aléas !

Vendredi après-midi, la Direction RH groupe reprend les négociations nationales. Elles ne sont pas productives à cause de l'injonction gouvernementale à ne rien négocier et à laisser pourrir la situation.

Néanmoins, des négociations régionales sont arrachées presque partout à force de détermination des cheminots.

**Il y aura plus de trains accompagnés par un ASCT après les droits de retrait qu'avant, même si c'est très loin de ce que les cheminots exigeaient.**

Dans le contexte de verrouillage national, certaines directions ont utilisé des moyens à leur disposition, par exemple en assurant le retour en roulement dans les trains des ASCT ayant été affectés aux équipes LAF/EA (Tours, Grand Est, AURA). Quelques lignes ont bougé sur les effectifs avec des écoles ASCT déclenchées ou renforcées (Normandie, Pays-de-Loire). Des effectifs SUGE supplémentaires sont annoncés pour la présence à bord des trains (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, AURA) ou des renforts en gare (Bretagne). Des Régions s'engagent à ce que les prochaines écoles ASCT soient bien 4S (Bretagne, Grand Est), ou à permettre à ceux qui ne sont que 3S d'être formés 4S (Nouvelle-Aquitaine). Certaines restructurations sont également ajournées.

Beaucoup de Directions ont annoncé des négociations ultérieures sur l'emploi ou des accords régionaux sûreté.

**Un bilan plus précis de l'ensemble des acquis sera produit d'ici un mois.**



Nationalement, la modification des AGC par rapport à leur faible résistance aux chocs est acquise. Après avoir déjà été obligée de fiabiliser les organes de freinage, c'est donc la radio sol-train que la Direction devra sécuriser. **Il est regrettable qu'à chaque fois il faille un accident et un conflit pour arriver à ces mesures qui devraient être élémentaires.**

**La suppression des autorisations de départ** devrait être repoussée de 3 à 6 mois, les effectifs Escalé ne subiront pas de productivité pendant le premier semestre 2020. C'est autant de temps de gagner pour poursuivre la bataille sur le sujet.

Sur l'accélération des **recrutements dans les métiers** en lien avec la sécurité et aussi en région parisienne, cela reste vague. La CGT va vérifier le volume d'embauches réalisées sur les premiers mois de l'année 2019 et obliger la Direction à tenir ses engagements.

Partout en France, le débat sur la stratégie a été mené par les cheminots.

Le procès en trahison que certains ont tenté de porter, après avoir été spectateurs, voire carrément absents du droit de retrait, est totalement déplacé !

Il est normal que les choses soient appréciées différemment en fonction des réalités régionales et locales. La reprise du travail s'est faite samedi, dimanche ou lundi selon les sites.

Cette reprise correspond à la logique du droit de retrait qui cherche à obtenir des réponses immédiates. Elle permet de reprendre tous ensemble, donc de maintenir une pression maximale sur la Direction SNCF.

**Cette action fulgurante a bousculé l'ensemble du patronat de la branche ferroviaire (qui a annulé une réunion sur la CCN qui devait se tenir lundi 22/10).**

Avec la reprise du travail, les médias ont abandonné le sujet de la légalité de notre démarche pour traiter des questions de fond (même si nous ne doutons pas qu'ils seront vite stoppés dans ce sens). Ces deux derniers jours, jamais il n'y aura eu autant de sujets sur l'accident de Champagne-Ardenne, la sécurité ferroviaire et de débat sur le rôle du contrôleur à bord du train !

**Le droit de retrait a été utile. Nous pouvons en être fiers !**

Utile, parce qu'il a montré que les cheminots étaient toujours capables de réagir de manière unanime, malgré le renouvellement des générations, les divisions, les séparations entre activités, etc...

Utile, parce qu'il a permis de mettre la sécurité des circulations dans l'actualité, notamment sur le rôle des contrôleurs à bord des trains.

Utile, parce qu'il a permis d'obtenir des mesures, certes limitées, mais qui assurent d'avoir plus de contrôleurs à bord des trains.

Utile, parce qu'il a permis d'imposer des décisions sur la résistance aux chocs des AGC.

La Direction SNCF a pu mesurer que le sujet de la sécurité est explosif. Elle devra en tenir compte dans sa manière d'aborder les cheminots et l'organisation de la production dans les prochains mois.

**La CGT va engager des démarches sur la présence du contrôleur à bord des trains à l'attention des usagers et des élus régionaux, eux aussi sensibilisés.**

Au-delà de cet épisode, il est nécessaire d'amplifier la contestation de la stratégie générale de la Direction SNCF. Le malaise est profond dans l'entreprise sur de multiples sujets (emplois, métiers, droits sociaux, conditions de travail, carrière, salaires, régime spécial et protection sociale...).

**Agissons avec la même unanimité, la même force, lors des prochaines actions pour gagner un autre chemin de fer que celui qu'ils nous préparent !**